



SEANCE DU 14 janvier 2014.  
Restitution de l'intervention de :  
Muriel Damon

Par l'équipe d'auditeurs : Barbara, Joëlle, Roland, André et Gilles

TITRE : Le « Mal » faute ou erreur (deuxième partie)

Au cours de cette deuxième séance, je vais poursuivre l'analyse sur la question du mal et je vais avaliser l'idée selon laquelle le mal commis par l'homme relève d'une faute et qu'il doit en assumer la responsabilité et les conséquences, dans un deuxième temps je vais critiquer cette position.

Je vais rappeler brièvement la problématique du cours, nous avons vu que c'est un fait, l'homme agit mal, il peut même éprouver un certain plaisir à faire le mal, et étant donné qu'il est conscient de ce qu'il fait puisqu'il sait qu'il agit mal, on peut dire qu'il agit mal volontairement, le mal apparaît alors comme une faute, c'est à dire la transgression consciente et volontaire, d'une règle morale ou d'une loi morale, ce point de vue semble évident, celui qui agit mal en le sachant commet une faute.

Cependant en réalité ce point de vue pose problème, car comment comprendre qu'un être conscient, doué de raison, qui sait faire la distinction entre le bien et le mal, comment comprendre que cet être là se donne délibérément le droit de faire le mal, et cette idée d'une volonté du mal, le choix du mal de la part d'un être raisonnable qui est libre de faire ou de ne pas faire le mal donc cette idée d'une volonté du mal est paradoxale. C'est alors que l'on peut se poser la question de savoir pourquoi l'homme fait le mal ?

Dans une autre analyse, le mal serait le résultat d'une erreur de jugement et dans ce cas il ne serait pas voulu pour lui même, l'homme n'agirait pas mal volontairement, le mal serait le résultat d'une erreur et non d'une faute, cependant si la première position peut sembler contradictoire, à savoir la position d'une volonté qui veut le mal, la seconde position, l'homme ne veut pas le mal mais agit mal par erreur, conduit elle à déresponsabiliser le méchant, à alléger du fardeau de sa responsabilité, et peut sembler inadmissible.

On avait commencé la première partie de ce cours et on avait vu qu'il n'était pas possible de justifier le mal on avait distingué la justification de l'explication du mal, on va donc essayer de l'expliquer dans la suite du cours.

Mais avant de poursuivre l'analyse comme j'avais l'intention de le faire, je vais répondre à une objection qui m'a été faite la semaine dernière qui est la suivante : votre question du mal comme erreur, a-t-elle véritablement un sens car la première question est de savoir s'il y a un mal en soi, le mal n'est-il pas quelque chose de relatif. Si le mal est quelque chose de relatif, la question ne se pose plus. Comme cette question est peut être dans toutes vos têtes et bien je réponds à la question, mon but est de montrer que le mal n'est pas relatif. L'idée de la relativité du mal est connue, cette idée qu'il n'y a pas de bien et de mal absolu est défendue par la philosophie depuis longtemps, depuis l'antiquité et je commencerai par lire Pascal qui dans « *les pensées* » met l'accent sur la relativité de l'idée de justice, c'est à dire l'idée morale de justice, Pascal s'appuie sur la diversité des maux. Je lis le fragment 293 : « *Pourquoi me tuez-vous à votre avantage ? Je n'ai point d'armes - Et quoi, ne demeurez-vous pas de l'autre côté de l'eau ? Mon ami, si vous demeuriez de ce côté, je serais un assassin, et cela serait injuste de vous tuer de la sorte. Mais puisque vous demeurez de l'autre côté, je suis un brave et cela est juste* », (donc la justice dépend

du côté où l'on se situe), au fragment 294 Pascal continu : « *Sur quoi fondera-t-il l'économie du monde qu'il veut gouverner ? Sera-ce sur le caprice de chaque particulier ? Quelle confusion ! Sera-ce sur la justice ? il l'ignore. Certainement s'il la connaissait il n'aurait pas établi cette maxime, la plus générale de toutes celles qui sont parmi les hommes, que chacun suive les mœurs de son pays. L'éclat de la véritable équité aurait assujetti tous les peuples. Et les législateurs n'auraient pas pris pour modèle, au lieu de cette justice constante, les fantaisies et les caprices des perses et allemands. On la verrait plantée par tous les états du monde, et dans tous les temps, au lieu qu'on ne voit rien de juste ou d'injuste qui ne change de qualité en changeant de climat, trois degrés d'élévation du pôle renversent toute la jurisprudence, un méridien décide de la vérité. En peu d'années de possession les lois fondamentales changent, le droit a ses époques, l'entrée de Saturne au Lion nous marque l'origine d'un tel crime. Plaisante justice qu'une rivière borne. Vérité en-deçà des Pyrénées, erreur au-delà* ». Pascal ici défend un point de vue relativisme qui, comme je le disais tout à l'heure, est aujourd'hui fort répandu, hors il me semble que ce point de vue ne se justifie pas pour plusieurs raisons :

- Mon premier argument: Pascal est un grand lecteur de Montaigne qui lui même est un grand lecteur des sceptiques de l'antiquité et notamment de Sextus Empiricus, philosophe Grec sceptique du 2<sup>ème</sup> siècle après JC, un philosophe qui pense que l'homme ne peut rien savoir avec certitude et que la seule chose qu'il puisse faire est de suspendre son jugement, c'est à dire cesser de juger, comme on ne peut rien savoir il faut cesser d'assumer ou de juger quoi que ce soit, Sextus Empiricus pense que le domaine moral n'échappe pas à cela, à savoir que dans le domaine moral, on ne peut pas savoir ce qui est bien et ce qui est mal, considérant que l'homme n'est pas capable de distinguer le bien du mal. Les études de Sextus Empiricus, s'appuient sur des arguments principaux, comme on le voit là avec Pascal, sur la diversité des opinions concernant la morale, la diversité des mœurs, c'est à dire des manières habituelles de se comporter des hommes et des normes qui accompagnent ces manières d'être.
- Le deuxième argument des sceptiques c'est l'accord des hommes et qu'ils cherchent à se mettre d'accord. Sextus Empiricus appuie sa thèse sur la ténacité des mœurs sexuelles, il y a en évidence des diversités des mœurs sexuelles et il écrit dans un livre qui s'appelle « *Esquisses Pyrrhoniennes* » : « *Chez nous l'homosexualité masculine est considérée comme honteuse et même contraire à la loi, alors que chez les Germains à ce que l'on dit elle n'est pas honteuse mais chose habituelle, on dit aussi que chez les Thébains aux temps anciens, il était dit que cela n'était pas honteux. Autre exemple, faire l'amour avec une femme en public, bien que l'on pense chez nous que c'est honteux, certains peuples indiens estiment que ça ne l'est pas, ils s'accouplent indifféremment en public comme nous l'avons aussi entendu dire du philosophe Cratès, parmi nous il est honteux et répréhensible pour les femmes de se prostituer, alors que cela est glorieux pour beaucoup d'Égyptiens, ainsi disent-ils que celles qui se sont unies avec le plus d'hommes, portent un ornement à la cheville en signe de l'orgueil qu'elles en tirent, chez eux certaines jeunes filles se marient après avoir pratiqué la prostitution. Ensuite il continu avec l'inceste, chez nous il est illicite d'épouser sa mère ou sa propre sœur alors que les perses et particulièrement ceux d'entre eux que l'on estime dépravés, s'exercent à épouser leurs mères et les Égyptiens prennent leur sœur en mariage* ». Sextus Empiricus s'appuie sur ces témoignages pour montrer que la notion de bien et de mal, de ce qui est honteux ou non est relative. Hors justement il nous semble que la relativité des principes moraux est particulièrement nette dans le domaine de la sexualité et dans le domaine justement des mœurs sexuelles. Mais lorsqu'il s'agit des principes moraux qui règlent en général notre rapport à autrui, la diversité n'est pas du tout la même, et c'est comme ça que Rousseau dans « *l'Émile* » répond justement à Montaigne, à Sextus Empiricus, il leur répond en disant : « *oh Montaigne toi qui te pique de principes et de vérités, sois sincère et vrai si un philosophe peut l'être, et dis moi s'il est quelques pays sur la terre où ce soit un crime de garder sa foi, d'être clément, bienfaisant, où l'homme de bien soit méprisable et le perfide*

*honoré* ». Il me semble que Rousseau à raison de remarquer que les idées comme : ne pas tuer, ne pas mentir, tenir ses promesses, ne pas penser qu'à soi, il me semble que ces règles là si elles ne sont pas universellement partagées, elles sont en tous cas généralement admises, et je pense que c'est davantage l'application des principes que les principes eux mêmes. C'est à dire que si l'on prend la clémence qui est un principe généralement admis comme moral, par contre la question est de savoir si je dois aussi être clément avec mon esclave, avec mon ennemi, avec un sauvage.

- Le troisième argument est qu'il faut absolument distinguer ce que l'on appelle en philosophie, l'être et le devoir être. Même s'il n'y a aucune universalité des principes moraux, de toute façon cela n'interdit pas de penser que certains principes sont vrai en eux mêmes, c'est à dire moraux en eux mêmes. Si l'on prend le cas de l'esclavage, qui a été pratiqué dans pratiquement toutes les sociétés humaines et il a été admis, autorisé, il n'a pas été considéré comme immoral, ce n'est pas pour autant que l'esclavage est moral, qu'il n'est pas en lui même condamnable, ce n'est pas parce que dans les faits, il n'y a pas eu de tout temps condamnation de l'esclavage, que l'esclavage n'est pas en lui même condamnable, ce ne sont pas les faits qui peuvent nous permettre de juger si l'esclavage est en lui même ou non condamnable, c'est notre réflexion sur l'esclavage et donc notre raison, ce n'est pas au faits de nous dire ce qui est immoral ou moral.
- Le quatrième argument est qu'il faut bien prendre conscience des conséquences du relativisme moral, c'est à dire que si l'on soutient qu'il n'y a pas de bien et de mal en soi, on soutient alors que les massacres les plus ignobles ne sont pas en eux même immoraux et que finalement ça n'est qu'une question de point de vue et qu'un racisme qui conduit à l'extermination de tel ou tel peuple, que ce racisme ne serait pas immoral en lui même, il ne l'est que pour moi, occidentale qui pense qu'il l'est. Il me semble que les conséquences du relativisme sont profondément immorales, cela suppose que j'admette une morale.
- Mon cinquième argument est que, et je pense que ce relativisme est contradictoire, car le relativisme a pour fonction de défendre la tolérance, surtout le relativisme moral moderne, son but est à partir de là de défendre une tolérance, notamment, à l'égard de ceux que l'on a appelé des sauvages, de ceux qui avaient des pratiques et principes différents des nôtres, donc la fonction de ce relativisme est de conduire à la tolérance et finalement ce relativisme est le résultat d'un principe moral, c'est à dire que c'est au nom de la tolérance, considérée comme une valeur morale, qu'on défend la relativité du bien et du mal, ce qui fait que le relativisme est en vrai contradiction avec lui même, soit le relativisme n'est pas en contradiction avec lui même et conduit à quelque chose d'immoral, soit il est en contradiction avec lui même.
- Sixième argument, concernant la morale et la distinction du bien et du mal, il me semble qu'il est en fait très facile de trouver des critères nous permettant de distinguer le bien du mal, il y a un premier critère que l'on peut trouver dans la sensibilité, c'est à dire la souffrance endurée, la douleur, mais ça c'est un fait et à partir de là, on peut dégager la règle suivante bien connue, ne fait pas à autrui ce que tu n'aimerais pas que l'on te fasse. Ça ne me semble pas bien compliqué d'en arriver là, il suffit de partir de soi et on verra aussi par la suite qu'on peut lui trouver un fondement plus rationnel à partir de la raison mais en tous cas la souffrance d'autrui suffit.
- Septième argument, quand on regarde l'histoire de la pensée humaine en ce qui concerne la morale, on peut voir qu'elle est allée dans le sens d'extension des principes moraux à toute l'humanité, et en fait les principes moraux se sont universalisés, ils ne s'appliquent plus seulement à la famille, au pays, aux tribus, à la race, à la classe sociale mais à la personne humaine toute entière et donc il y a eu une universalisation des principes moraux qui a conduit par exemple à la condamnation de l'esclavage et cette uniformisation des principes moraux est la manifestation d'un progrès de la pensée, il n'y a pas toujours comme on l'entend la science et les techniques qui progressent, il y a également la

progression morale et c'est parce que il y a un progrès de la pensée qu'il y a une diversité de l'application des principes moraux.

- Mon dernier argument est le suivant, de nombreux débats sur ce qu'il convient de faire, sur ce qu'il est bien de faire ne portent pas sur les principes moraux en eux mêmes mais sur leur application et sur le choix que nous devons faire entre plusieurs principes moraux, pour prendre un exemple très actuel, le débat sur l'avortement, on voit bien qu'il y a là un débat parce qu'il y a des principes moraux qui s'opposent, ici le conflit est entre d'un côté le devoir de respecter la vie humaine et la personne humaine même si dans ce cas elle est en devenir et de l'autre côté le respect de la liberté de la femme et de l'égalité des hommes et des femmes, le problème n'est pas sur une discussion des principes moraux eux mêmes, mais sur quel principe moral adopter en priorité, j'espère en avoir convaincu certain de la non relativité de la morale.

J'en arrive au troisième point de ma première partie consacrée à l'analyse du mal comme péché. Je repars de l'idée que l'homme fait le mal volontairement et c'est une faute car il transgresse délibérément une loi, mais comment comprendre cette transgression, le christianisme a répondu à cette question, la réponse est qu'il y a en l'homme une volonté du mal, cette volonté du mal c'est le péché, nous sommes tous pécheurs et nous le savons bien nous savons tous que nous ne pouvons prétendre à une pureté morale, cette incapacité à prétendre à cette pureté morale est selon le christianisme l'origine du péché, je vais vous lire des confessions de péchés, d'abord Rousseau qui confesse une faute qui est un péché pour lui et à l'origine même pour lui de son écriture des confessions.

*« La seule mademoiselle Pontal perdit un petit ruban couleur de rose et argent déjà vieux. Beaucoup d'autres meilleures choses, étaient à ma portée; ce ruban seul me tenta, je le volai; et comme je ne le cachais guère, on me le trouva bientôt. On voulut savoir où je l'avais pris. Je me trouble, je balbutie, et enfin je dis, en rougissant, que c'est Marion qui me l'a donné. Marion était une jeune Mauriennaise dont madame de Vercellis avait fait sa cuisinière quand, cessant de donner à manger, elle avait renvoyé la sienne, ayant plus besoin de bons bouillons que de ragoûts fins. Non seulement Marion était jolie, mais elle avait une fraîcheur de coloris qu'on ne trouve que dans les montagnes, et surtout un air de modestie et de douceur qui faisait qu'on ne pouvait la voir sans l'aimer; d'ailleurs bonne fille, sage, et d'une fidélité à toute épreuve. C'est ce qui surprit quand je la nommai. L'on n'avait guère moins de confiance en moi qu'en elle, et l'on jugea qu'il importait de vérifier lequel était le fripon des deux. On la fit venir: l'assemblée était nombreuse, le comte de la Roque y était. Elle arrive, on lui montre le ruban: je la charge effrontément; elle reste interdite, se tait, me jette un regard qui aurait désarmé les démons, et auquel mon barbare cœur résiste. Elle nie enfin avec assurance, mais sans emportement, m'apostrophe, m'exhorte à rentrer en moi-même, à ne pas déshonorer une fille innocente qui ne m'a jamais fait de mal; et moi, avec une impudence infernale, je confirme ma déclaration, et lui soutiens en face qu'elle m'a donné le ruban. La pauvre fille se mit à pleurer, et ne me dit que ces mots: Ah! Rousseau, je vous croyais un bon caractère. Vous me rendez bien malheureuse, mais je ne voudrais pas être à votre place. Voilà tout. Elle continua de se défendre avec autant de simplicité que de fermeté, mais sans se permettre jamais contre moi la moindre invective. Cette modération, comparée à mon ton décidé, lui fit tort. Il ne semblait pas naturel de supposer d'un côté une audace aussi diabolique, et de l'autre une aussi angélique douceur. On ne parut pas se décider absolument, mais les préjugés étaient pour moi. Dans le tracas où l'on était, on ne se donna pas le temps d'approfondir la chose; et le comte de la Roque, en nous renvoyant tous deux, se contenta de dire que la conscience du coupable vengerait assez l'innocent. Sa prédiction n'a pas été vaine; elle ne cesse pas un seul jour de s'accomplir »*

Donc petit vol d'un ruban, absolument gratuit et puis l'accusation d'une autre personne que l'on vole qui est innocente et cette accusation qui perdure on ne sait pas bien pourquoi, Rousseau ne

comprenant pas lui même comme si quelque chose de diabolique et démoniaque l'avait emporté. On retrouve cette même incompréhension devant le mal commis chez Saint Augustin, qui lui aussi confesse ses pêchés, notamment le fameux vol des poires, voilà ce qu'il dit dans ses confessions :

*« Ta loi, à coup sûr, punit le vol, Seigneur, une loi écrite dans le cœur des hommes, et que l'iniquité même ne détruit pas : quel voleur, en effet, supporte d'une âme sereine qu'on le vole? Et même le riche si on le vole par indigence. Or, moi, j'ai voulu commettre un vol, sans y être poussé par la gêne, si ce n'est par le manque et le dégoût de la justice, et par l'excès d'iniquité. Car ce que j'ai volé, je l'avais en abondance, et bien meilleur. Je ne désirais pas jouir de ce que je recherchais par ce vol, mais jouir du vol lui-même et du péché. Il y avait, à proximité de notre vigne, un poirier chargé de fruits, fruits qui n'avaient rien d'attirant par leur beauté ni par leur goût. Pour le secouer et le dépouiller, les vauriens d'adolescents que nous étions fîmes une expédition au plus profond de la nuit, heure jusqu'à laquelle, selon une habitude funeste, nous avons prolongé nos jeux dans les carrefours, et nous avons emporté une énorme masse de fruits, non pour en faire un festin, mais pour les jeter aux porcs; même si nous en avons un peu mangé, ce qui nous plaisait à l'avoir fait, c'était que ce n'était pas permis. Voici mon cœur, mon Dieu, voici ce cœur, dont tu as eu pitié au fond de l'abîme où il était. Qu'il te dise maintenant, ce cœur que voilà, ce qu'il cherchait là pour être méchant gratuitement, et pour qu'il n'y eût nulle autre cause à ma méchanceté que la méchanceté elle-même. Elle était honteuse, et je l'ai aimée. J'ai aimé ma perte, j'ai aimé ma chute, non pas l'objet qui me faisait déchoir, mais ma chute elle-même, âme honteuse qui abandonnait ton soutien pour sa propre ruine, et qui ne désirait pas par déshonneur, mais désirait le déshonneur même »*

Donc dans les deux cas la transgression de la loi divine et morale, n'est pas motivée par le besoin, la misère ou la souffrance, le mal n'apporte pas de plaisir autre que celui de commettre le mal, la question qui se pose c'est pourquoi mal agir, quand on sait que c'est mal, pourquoi mal agir procure-t-il ce plaisir, St Augustin apporte à sa faute principalement deux réponses :

- la première ; le plaisir que pouvait procurer un acte interdit, ce serait ici l'interdit qui susciterait le désir de transgresser la loi, on pourrait penser à partir de là que c'est parce que l'interdit frustre le désir que nous désirons transgresser l'interdit, dans ce cas si la transgressions vient de la frustration, on pourrait penser que si on diminue les frustrations dans une société on diminue le mal. Mais ce n'est pas du tout la réponse apportée par Saint Augustin qui va plus loin, il dit qu'il a aimé sa malice, sa dégradation, il a aimé le mal, il n'a pas simplement aimé transgresser la règle, il a aimé faire le mal, il y a donc là l'idée d'une malignité du désir humain, le mal peut être commis simplement par amour du mal, le problème devient encore plus compliqué, comment comprendre que l'homme créature de Dieu puisse se détourner de Dieu. La réponse chrétienne c'est le péché originel, le péché d'Adam a corrompu la nature humaine. L'homme d'après la faute est un homme corrompu, sa nature est corrompue, sa nature a été dégradée par le péché, et Dieu parce qu'il est bon a créé un homme innocent, mais cette créature innocente s'est dégradée et a été à partir de là, corrompue face au maître, il y a dans le christianisme cette réponse très pessimiste que la nature humaine est profondément corrompue, corrompue par le péché soit on peut comprendre notre corruption par le péché originel, mais ce péché originel d'où vient-il? Pourquoi les hommes se sont-ils détournés de Dieu? Je ne résisterai pas à la lecture de la genèse.

*« Hors le serpent était plus rusé qu'aucun animal des champs que l'Éternel Dieu avait faits. Il dit à la femme : Dieu a-t-il réellement dit : Vous ne mangerez pas de tous les arbres du jardin. La femme répondit au serpent : Nous mangeons du fruit des arbres du jardin. Mais quant au fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : Vous n'en mangerez point et vous n'y toucherez point, de peur que vous ne mouriez. Alors le serpent dit à la femme : Vous ne mourrez point ; mais Dieu sait que, le jour où vous en mangerez, vos yeux*

*s'ouvriront, et que vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal. La femme vit que l'arbre était bon à manger et agréable à la vue, et qu'il était précieux pour ouvrir l'intelligence ; elle prit de son fruit, et en mangea ; elle en donna aussi à son mari, qui était auprès d'elle, et il en mangea. Les yeux de l'un et de l'autre s'ouvrirent, ils connurent qu'ils étaient nus, et ayant cousu des feuilles de figuier, ils s'en firent des ceintures ».* On voit dans quelle situation le pêché a été commis, mais que faut-il pour qu'il y ait pêché, que faut-il pour sortir de l'innocence ? Il faut un tentateur, il faut une tentation, devenir comme Dieu, donc le pêché est un pêché d'orgueil, quel orgueil ? Orgueil parce que l'homme refuse de se soumettre à Dieu ? Il refuse d'obéir à Dieu, il refuse l'injonction de Dieu. Orgueil de l'homme qui finalement se dresse contre Dieu, et orgueil de l'homme qui revendique le droit de savoir, la puissance que va lui donner le savoir, donc on peut penser que la désobéissance est une volonté de puissance qui s'affirme dans la transgression, la désobéissance est le premier acte de la liberté humaine. La liberté de l'homme surgit dans le monde sous forme de négation de la loi de Dieu, donc le mal moral est bien une faute qui vient entièrement de nous, on voit ici qu'il y a une interdépendance de la nature humaine et du mal, le mal arrive avec et par l'homme, il est en l'homme. On peut dire que depuis l'homme porte en lui une faute qu'il n'a pas commise, que le pêché l'habite, l'idée est que d'une certaine façon, le malin n'est pas extérieur à l'homme, il est en nous, et le mal est radical car il est à la racine de notre être, de nos actes, il est profondément inscrit en nous. L'homme est irrémédiablement marqué par le pêché de la même manière qu'il va l'être par la mort, par la maladie qui d'ailleurs sont des conséquences de son pêché. On peut dire que ce qui a marqué les hommes à partir de là, c'est une double nature qui fait tout le tragique de la condition humaine, à savoir un homme qui désormais est devenu conscient et reconnaît la bonté de la loi morale et divine, l'homme qui reconnaît devoir faire le bien d'une certaine façon, mais qui d'un autre côté du fait de sa nature profondément corrompu, n'a pas la force d'accomplir le bien. Cette idée de déchirure interne permanente en l'homme est très nettement exprimée par Saint Paul dans un très beau texte poignant.

*« Nous savons certes que la loi est spirituelle, mais moi je suis charnel, vendu comme esclave au pêché, effectivement je ne comprends rien à ce que je fais, ce que je veux, je ne le fais pas et ce que je hais je le fais, hors c'est ce que je ne veux pas que je fais, je suis d'accord avec la loi et ce n'est donc pas moi qui agit ainsi mais le pêché qui habite en moi, car je sais qu'en moi, je veux dire dans ma chair, le bien n'habite pas, vouloir le bien est à ma portée mais non pas l'accomplir, puisque le bien que je veux je ne le fais pas et le mal que je ne veux pas je le fais, hors si ce que je ne veux pas je le fais ce n'est pas moi qui agit mais le pêché qui habite en moi, moi qui veut faire le bien, je constate donc cette loi, c'est le mal qui est à ma portée, car je prends plaisir à la loi de Dieu en tant qu'homme intérieur, mais dans mes membres je découvre une autre loi qui combat la loi que ratifie mon intelligence, elle fait de moi le prisonnier de la loi du pêché qui est dans mes membres, malheureux homme que je suis, qui me délivrera de ce corps qui appartient à la mort, grâce soit rendu à Dieu par Jésus Christ notre Seigneur ».*

Nous voilà là donc assujetti par notre l'intelligence à la loi divine et par la chair à la loi du pêché. Très beau texte par lequel Saint Paul répond à la question, comment peut on vouloir le mal ? Il y répond en disant : L'homme ne veut pas le mal au sens où il n'aurait pas de lucidité pour distinguer le bien du mal et où il cesserait de vouloir le bien, ce n'est pas dans ce sens là, qu'il veut le mal, il continue à vouloir le bien, mais il n'a pas le pouvoir d'accomplir le bien, il n'a pas en fait la force de résister à la tentation de la chair, à la tentation du pêché qui est inscrit dans sa chair, il est donc en permanence déchiré en lutte avec lui même, en lui s'affronte sans cesse la chair et l'esprit, cet affrontement est tel que seul la grâce peut arracher la nature humaine aux démons, cette idée de grâce est intéressante car elle montre que l'homme par lui même est pensée comme radicalement incapable de faire le bien parce que finalement la déchirure existe au sein même de sa volonté ce n'est pas quelque chose d'extérieur à la volonté qui la dépossède de son pouvoir, c'est la volonté

elle même qui veut le bien et qui s'en détourne, c'est réellement une volonté qui est corrompue. Cette volonté veut le bien mais ne peut pas s'empêcher d'être séduite par le mal qu'elle ne veut pas et elle s'abandonne volontairement au mal, c'est à dire qu'il y a cette idée que l'abandon est aussi volontaire, la déchirure est vraiment interne à la volonté.

Ce qui signifie que dans cette perspective chrétienne l'homme est mauvais à double titre, il est mauvais parce que la volonté est en partie démoniaque, ça provoque le mal ça accomplit le mal et il est mauvais aussi parce que le péché habite sa chair, c'est à dire que l'homme naturel, l'homme sensible, charnel est mauvais, donc la nature humaine est mauvaise et ce qu'il y a de naturel en l'homme est le mal, c'est pour ça que l'homme est le spectateur impuissant de ce qu'il est sans pouvoir changer lui même quoi que ce soit. Analyse terrible de l'homme par le christianisme.

Et par bien des égards cette analyse semble juste, l'expérience du déchirement, de l'impuissance, de la culpabilité est une expérience tout à fait humaine trop humaine. D'autre part il me semble que ce qui est intéressant dans cette analyse de l'homme c'est cette juxtaposition très étonnante d'une volonté du bien de l'homme qui est en même temps véritablement impuissant à le faire, je trouve que ça met l'accent sur le mystère du mal, l'idée que le mal est quelque chose que l'homme est incapable de comprendre au fond, qui échappe à l'entendement, d'un côté cette volonté du bien, d'autre part cette impuissance à le faire. Donc une analyse de l'homme qui est pertinente à certains égards, très intéressante mais qui pose de nombreux problèmes, j'en évoquerai quelques uns.

D'abord l'idée d'une culpabilité qui est héritée de la faute d'un autre, la psychanalyse a bien montré que l'on peut hériter de la culpabilité des autres, de nos ascendants, mais là dans ce cas il s'agit d'une culpabilité psychologique que l'on comprend très bien mais dans le cas du christianisme ce n'est pas une culpabilité psychologique c'est une culpabilité ontologique et inscrite dans notre être même qui atteint le cœur même de notre être, comment peut éviter ontologiquement notre culpabilité. Plus généralement, le problème ici est dans la pensée de la liberté, la liberté, la responsabilité n'est pas ici pensée de manière cohérente, on ne voit pas comment l'homme pourrait être responsable d'une faute qu'il n'a pas commise et d'autre part on ne voit pas comment il pourrait être responsable des fautes présentes si celles ci sont le résultat du péché originel, si c'est ce dernier qui a corrompu la nature humaine au point qu'il ne puisse plus faire le bien, à ce moment là on ne peut pas juger l'homme comme responsable puisque l'idée de responsabilité comme on l'a vu dans l'introduction est liée à la notion de liberté, de libre arbitre, et on ne peut être jugé moralement responsable de ce que l'on fait que si on a le pouvoir de le faire ou de ne pas le faire, à partir du moment où ce que je fais est nécessaire on ne peut plus parler de responsabilité.

Autre critique, l'idée d'une double nature de l'homme à la fois spirituelle et morale et d'un autre côté d'une volonté totalement impuissante, cette idée que je trouve intéressante n'est cohérente qu'à l'intérieur du dogme, c'est à dire que cette idée pour être cohérente suppose qu'on admette l'innocence première de l'homme, le péché originel, la corruption de la nature humaine, je ne vois pas comment en dehors du dogme on peut admettre une telle coupure en l'homme entre une volonté qui veut le bien et en même temps une volonté incapable de le faire. Ce point de vue très négatif concernant la nature de l'homme qu'on comprend parfaitement à partir du déchainement de violence que l'homme manifeste, ce point de vue très pessimiste conduit l'homme à se haïr, à vivre dans la haine de lui même, dans le sentiment constant de sa culpabilité, de son impuissance, Nietzsche notamment a analysé le caractère négatif de ce dogme qui conduit à la haine de soi.

La question que je veux poser maintenant est la suivante : est ce que l'on ne peut pas penser le mal et la faute sans pour autant déposséder l'homme de sa volonté et de son pouvoir, est ce que l'on ne peut pas à la fois penser la radicalité du mal qui serait à la racine même du choix de l'homme sans annihiler pour autant la volonté humaine d'accomplir son humanité sa morale.

Donc considérer le mal comme faute, je reste toujours dans ma perspective de première partie, mais penser que l'homme n'est pas dépossédé de son pouvoir du bien, ça sera le quatrième point de ma première partie.

Penser le mal sans pensée que l'homme est mauvais par nature, cette position est défendue par Kant, notamment dans un livre qui s'appelle « *la religion dans les limites de la simple raison* », Kant va montrer qu'il y a dans la nature humaine d'une part une disposition naturelle originelle au bien et d'autre part un penchant pour le mal. Pourquoi disposition originelle au bien ? parce que l'homme est doué d'un esprit, il n'agit pas comme une bête, il est capable de raisonner et de juger ses actes, puisque l'homme a une raison il va se poser la question de la valeur de ce qu'il fait, donc l'homme ne peut pas être indifférent à la question du bien et du mal, c'est pour cela que Kant dira que la raison est pratique et pas seulement théorique qui nous permet d'avoir une connaissance du monde et de nous même, la raison va également régler l'action, elle va obliger l'homme, elle va exiger qu'il agisse d'une certaine façon et lui interdire d'agir d'une autre manière. Pour Kant, parce que l'homme est doué de raison, il a nécessairement en lui la représentation d'une loi morale et il a une conscience morale, un être doué de raison c'est à dire qui réfléchit et qui pense ne peut pas ne pas se poser la question du bien, il doit savoir faire la distinction entre le bien et le mal. Ce qui signifie que pour Kant, la loi morale ne vient pas de l'extérieur, ni de Dieu, ni de la société, elle vient d'abord de la raison parce que l'homme a une raison il est capable de réfléchir, il a une conscience morale.

Kant dira la loi morale est un fait de raison ce n'est pas d'abord un fait social, il nous dira pour nous en persuader ce que la loi morale nous commande, elle exige de nous rien d'autre que ce qui définit la loi de l'universalité. Kant nous dit que la loi morale est issue de la raison, que cette loi ne doit rien à l'expérience, n'emprunte rien aux mœurs que l'on peut observer, la loi morale est un impératif de la raison puisqu'elle naît à partir de la définition de ce qu'est une loi.

Qu'est ce que la loi morale exige de nous ? Kant écrira une des formulations possibles de cette loi : agit de telle sorte qu'aucun signe de tentation puisse être érigée en loi universelle, le contenu de la loi morale ne requiert pas une grande réflexion, il suffit que je me demande ce que je veux faire, est ce que je peux vouloir sans contradiction avec ce que tout le monde peut vouloir, par exemple si je mens, est ce que je peux vouloir universaliser la règle du mensonge, bien sur que non, mon mensonge ne peut être efficace que si les autres pensent que je dis la vérité, il ne faut surtout pas universaliser la règle du mensonge, quand je mens je veux faire une exception, l'idée de Kant c'est que l'homme en tant qu'être doué de raison sait ce qu'il doit faire, il doit agir de manière à ce que ce qu'il veut soit universalisé c'est à dire voulu par tous. Comme la loi morale est une loi de la raison de l'homme, l'homme ne peut pas se détourner de cette loi du moins de sa raison, l'homme ne peut pas renoncer à la loi morale, la loi morale n'est pas injonction extérieure, elle est une loi de sa propre raison elle est en lui et il ne peut vouloir qu'agir conformément à la loi. Je relis un extrait de « *la religion dans les limites de la simple raison* », Kant écrit : « *l'homme même le plus méchant et quelles que soient les maximes dont il s'agit ne renonce pas à la loi morale, c'est à dire à un repère, en ignorant son existence, elle s'impose plutôt à lui d'une manière irrésistible en vertu de la disposition morale* ».

Donc il y a en l'homme une disposition morale qui fait que l'homme veut le bien et ne veut jamais s'en détourner, alors pourquoi bien souvent n'agit-il pas bien moralement ? Kant dira : en raison du penchant au mal, le mot penchant montre bien qu'il s'agit de quelque chose qui fait pencher l'homme, qui l'incline d'un côté, mais le mot penchant montre qu'il ne s'agit pas d'une nature mauvaise qui serait enracinée et indépassable mais c'est quelque chose qui agit en sens contraire de la loi morale et ce quelque chose pour Kant c'est l'amour de soi ce qu'il appelle l'amour de soi et de manière parfois plus péjorative le « cher moi » qui est une inclination naturelle à se préserver, à chercher son bien propre pour son propre plaisir, l'amour de soi en lui même n'est absolument pas mauvais. Le mal moral pour Kant vient de ce que l'homme fait passer l'amour de soi avant celui de la morale public, il inverse en quelque sorte l'ordre des priorités, il fait passer son devoir après son plaisir alors que la loi morale exige qu'il agisse moralement, quel que soit son intérêt à le faire, quelles que soient les circonstances, et quel que soit son plaisir à le faire. Dans cette analyse de Kant il y a plusieurs idées importantes.

- Première idée par laquelle Kant s'oppose au christianisme, le principe du mal n'est pas à chercher dans l'être naturel, l'homme comme les animaux a des besoins, des pulsions, des

intonations naturelles, cette nature n'est ni bonne ni mauvaise, et la nature est totalement extérieure au champs de la moralité, parce que pour qu'il y est une moralité, il faut la capacité de choisir et la nature en elle-même ne choisit pas elle « est » simplement, donc pour Kant notre nature sensible n'est pas mauvaise.

- Deuxième idée importante et la aussi contre la position chrétienne, le principe du mal n'est pas non plus à chercher ni dans la volonté ni dans la raison qui serait corrompue, pour Kant comme je l'ai dit, la raison est en nous elle nous oblige et l'homme ne peut absolument pas se libérer de la loi morale car ce serait en quelque sorte se libérer de lui-même, ce qui est impossible. Kant pense qu'on ne peut jamais vouloir le mal pour le mal, l'homme n'est pas un être diabolique, Kant dira même qu'il n'est pas un être méchant et qu'il ne fait jamais le choix du mal. La deuxième idée de Kant c'est que notre nature spirituelle n'est pas perverse, notre naturalité n'est pas mauvaise et notre nature intelligible n'est pas non plus mauvaise, la conséquence de cela est que l'homme est pleinement responsable du mal qu'il fait parce que précisément il sait toujours le mal qu'il fait et il a toujours le pouvoir du choix, d'où la fameuse formule de Kant « *tu dois donc tu peux* ». Kant ira même jusqu'à dire que quand l'homme prend conscience de sa liberté ce n'est pas d'une expérience morale, c'est parce que sa conscience morale l'oblige il prend conscience qu'il peut faire ce qu'il doit faire, et s'il n'y avait pas de devoir moral, il suivrait toujours ses inclinations, ses plaisirs, il ne prendrait pas conscience de son devoir il prend conscience de sa capacité dans ce que la loi morale exige de lui.

Dans « *la critique de la raison pratique* » Kant prend l'exemple d'un homme qui est confronté à la situation suivante, son prince lui ordonne de porter un faux témoignage qui perdra un honnête homme, son honneur, sa vie, et le prince en question veut le tuer s'il n'apporte pas ce faux témoignage et Kant dit : « *l'homme prend là conscience de sa liberté car pour agir moralement il est capable d'obéir, je ne dis pas qu'il le fera nécessairement, loin de là, mais il est capable d'obéir à ce que sa conscience morale exige de lui et il est donc capable de résister à son amour pour la vie* ».

L'origine du mal pour Kant n'est pas dans la sensibilité, n'est pas dans la volonté, dans la raison mais est finalement dans le libre arbitre, dans la capacité de l'homme d'inverser l'ordre des priorités, c'est à dire de subordonner la loi morale à ses intérêts en tant qu'individu. C'est pour ça que pour Kant, le mal est radical, non pas au sens où il serait absolu mais dans le sens où il est la racine même de la conscience de l'homme parce qu'à l'origine du mal il y a le choix de subordonner la loi morale à la raison. Je vais vous lire un passage de « *la religion dans les limites de la simple raison* » (chapitre III, l'homme est mauvais par nature), qui synthétise ces idées que je viens de vous exposer :

« *Le principe de ce mal ne peut pas :*

*1° se trouver, comme on le prétend communément, dans la sensibilité de l'homme, ni dans les inclinations naturelles qui ont la sensibilité pour base. Ces inclinations, en effet, n'ont pas de rapport immédiat avec le mal (elles donnent plutôt à la vertu, manifestation de la force particulière à l'intention morale, l'occasion de se produire) ; nous ne sommes pas non plus responsables de leur existence (nous ne pouvons même pas l'être, parce qu'elles existent en nous naturellement et sans nous avoir pour auteurs), tandis que le penchant au mal engage notre responsabilité, puisque, affectant la moralité du sujet et se trouvant par suite en lui comme en un être libre dans ses actes, il doit pouvoir lui être imputé comme une faute dont il s'est lui-même rendu coupable, et cela nonobstant les profondes racines qu'a ce mal dans le libre arbitre, où il est tellement ancré que l'on est obligé de le dire inhérent par nature à l'homme.*

*Le principe de ce mal ne peut pas non plus :*

*2° consister dans une perversion de la raison moralement législatrice ; ce qui supposerait que la raison pourrait elle-même détruire en soi l'autorité de la loi et renier l'obligation qui*

*en découle : chose absolument impossible. Se considérer comme un être libre dans ses actes et se figurer cependant que l'on est affranchi de la loi qui régit les êtres de ce genre (de la loi morale) reviendrait à vouloir concevoir une cause agissant sans aucune loi (car la détermination résultant de lois physiques ne peut pas avoir lieu à cause de la liberté) : ce qui est contradictoire.*

*Conséquemment, pour fournir le principe du mal moral dans l'homme, la sensibilité contient trop peu ; car elle fait de l'homme, en éliminant les mobiles qui peuvent sortir de la liberté, un être purement animal (bloss thierischen) ; une raison affranchie de la loi morale et pour ainsi dire perverse (une volonté absolument mauvaise) contient trop au contraire, parce qu'elle érige en mobile l'opposition contre la loi même (le libre arbitre ne pouvant se déterminer sans mobiles) et qu'elle ferait ainsi du sujet un être diabolique.*

*Or, l'homme n'est ni bête, ni démon ».*

Pour conclure cette analyse de Kant il me semble que les concepts de la philosophie morale de Kant, permettent de penser, de manière cohérente, le mal comme résultante d'une force, à partir du moment bien sur où le sujet est conscient, cependant il y a un cinquième point que je réserverais pour la prochaine fois : l'idée de faute est problématique et c'est ce caractère problématique de la notion de faute que nous verrons la semaine prochaine